

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS DU  
SYNDICAT MIXTE SITOM SUD GARD**

**SEANCE DU 18 MAI 2026**

<b>Nombre de membres en exercice</b>		
Afférents au Conseil syndical	En exercice	Membres présents
<b>41</b>	<b>41</b>	<b>33</b>

<b>Date de convocation</b>	<b>11/05/2026</b>
<b>Date d'affichage</b>	<b>11/05/2026</b>

<b>DL26014</b>	<b>OBJET : ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU</b>
----------------	---

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le dix-huit mai, le Comité syndical du Sitom Sud Gard s'est réuni à dix-sept heures dans la salle des délibérations de Nîmes Métropole, sous la présidence de Madame Sylvette FAYET, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code des Collectivités Territoriales.

Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

**Cté Agglo. Alès Agglomération :** M. BOUGAREL Christophe

**Cté Com. Petite Camargue :** M. SCHWARTZ David, M. TICHET Christophe

**Cté Com. Pont du Gard :** M. ZAMMIT Marc (suppléant)

**Cté Com. Beaucaire terre d'Argence :** M. MARTINEZ Juan

**Cté Agglo. Nîmes Métropole :** M. ARNAUD Richard, Mme. ARNÉGUY Janie (suppléante), M. BASTID Christian, Mme. BEN JAAFAR Soukaïna, M. BOIS Emmanuel (suppléant), M. CADÈNE Nicolas, Mme. CHARAIX-PY Agnès (suppléante), M. CHARRIERE François, Mme. DAGUENET Fanny, M. DE GONZAGA Patrick, M. DETREZ Pierre-Edouard, M. DURAND Jacques, Mme. FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme. FOURNIER Bérangère, Mme. GIANNACCINI Maryse, M. LANOY Denis (suppléant), Mme. MENUT Jo, M. MESPOULET Laurent, M. NADAL Nicolas, M. NUTI Dominique, Mme. POIGNET-SENGER Véronique, M. ROUX David-Alexandre, M. SEGUY François, Mme. VABRE Marie-France

**Cté Com. Pays d'Uzès :** M. BOURDANOVE Serge, M. DAUTREPPE Gérard

**Cté Com. Piémont Cévenol :** M. JEAN Lionel

Absents :

**Cté Agglo. Alès Agglomération :** M. CHAPPELLIER Laurent, M. GUIRAUD David

**Cté Com. Petite Camargue :** M. BRUNDU André, M. DUPONT Alain

**Cté Com. Pont du Gard :** M. LAGET Alain, M. RIQUIER Camille

**Cté Com. Beaucaire terre d'Argence :** M. CAMAIONE Alberto, Mme. CASIER Hélène

**Cté Agglo. Nîmes Métropole :** Mme. AJMO-BOOT Sylvie, M. CHABANEL, Mme. ETEVE Marie-Laure, M. GRIL Colin, M. ZARAGOZA Christophe

Avaient donné procuration

- Mme ETEVE Marie-Laure à M. DE GONZAGA Patrick
- M. GUIRAUD David à M. BOUGAREL Christophe
- M. BRUNDU André à M. TICHET Christophe

**Secrétaire de séance :** Mme BEN JAAFAR Soukaïna

**Madame Sylvette FAYET, Présidente, expose,**

En application de l'article L. 5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le SITOM Sud Gard, en tant que syndicat mixte fermé, est soumis aux dispositions applicables aux établissements publics de coopération intercommunale.

Aux termes de l'article L. 5211-2 du même code, les règles relatives à l'élection des membres du bureau sont celles applicables à l'élection des adjoints au maire, prévues notamment aux articles L. 2122-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément à l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Bureau est composé du/ de la Président(e), des vice-président(e)s et, le cas échéant, d'autres membres.

Par délibération en date du 18 mai 2026, le Comité Syndical a fixé à cinq (5) le nombre des autres membres du Bureau (dits « secrétaires » dans les statuts du syndicat).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 5711-1, L. 5211-2, L. 5211-10 et L. 2122-7 et suivants,

Vu l'arrêté préfectoral du 12 décembre 1997 portant création du SITOM Sud Gard,

Vu la dernière modification des statuts en vigueur du 22 décembre 2025,

Vu les statuts du syndicat mixte, et notamment leur article 3.3.1,

Vu la délibération DL n°2026012 du 18 mai 2026 fixant la composition du Bureau,

*Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,*

**DÉCIDE**

- De proclamer élus en qualité d'autres membres du Bureau du Comité Syndical du SITOM Sud Gard :

- M. Juan MARTINEZ
- M. Lionel JEAN
- M. Gérard DAUTREPPE
- M. Christophe TICHET
- M. Alain LAGET

***Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci- dessus,  
Pour extrait conforme et certifié exécutoire***

Nombre de présents : 33 + 3 pouvoirs

Nombre de votants : 35

Abstention : 1

Contre : 0

**Approuvée à l'unanimité**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20260518-DL2026014-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/05/2026

Publication : 20/05/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



La présidente du Sitom sud Gard

**Mme Sylvette FAYET**